

RCS : ANGERS Code greffe : 4901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 01030 Numéro SIREN : 479 548 158 Nom ou dénomination : CHEMILLE DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 27/06/2019 sous le numéro de dépôt 7883



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Expert - comptable associée

Laurence GOYEC

Rachel VIOLIN

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés ■

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

CHEMILLE DISTRIBUTION

Zone d'activité des 3 routes
49120 CHEMILLE-EN-ANJOU

S.A.S. au capital de 37 000 €
R.C.S. ANGERS 479 548 158

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Octobre 2017 au 30 Septembre 2018

Comptes certifiés conformes

Tél 02 40 92 66 00

Fax 09 55 27 66 00

cva@cvaexperts.fr



6, avenue Jacques Cartier. 44800 Saint-Herblain
B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex

Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700. RCS Nantes 330 356 700. Capital 430 000 euros



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Expert - comptable associée

Laurence GOYEC

Rachel VIOLIN

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

COMPTE-RENDU DE MISSION

Conformément à la mission qui nous a été confiée par le Président de la société et qui a fait l'objet de notre lettre de mission en date du 03/02/2010, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la **S.A.S. CHEMILLE DISTRIBUTION** relatifs à l'exercice **du 1^{er} Octobre 2017 au 30 Septembre 2018**.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

■ Total du bilan	15 280 625 €
■ Chiffre d'affaires	44 248 603 €
■ Bénéfice net comptable	1 092 880 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Fait à Saint-Herblain,

Le 15/01/2019

Laëtytia BOUDET

Christian PALVADEAU



BILAN

ACTIF	Clôture au 30/09/18 Durée 12 mois			Clôture au 30/09/17 Durée 12 mois
	B R U T	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	N E T	N E T
ACTIF IMMOBILISE	17 209 945	9 896 698	7 313 246	7 646 968
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	161 665	136 354	25 310	17 612
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	161 665	136 354	25 310	17 612
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 560 294	9 760 344	6 799 950	7 114 291
TERRAINS	1 971 807	545 986	1 425 820	1 450 048
CONSTRUCTIONS	9 901 462	5 361 571	4 539 891	4 844 051
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	3 773 183	3 126 266	646 917	652 657
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	877 017	726 519	150 498	132 933
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	36 823		36 823	34 600
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	487 985		487 985	515 064
TITRES IMMOBILISES DIVERS	147 539		147 539	143 804
PRETS	113 414		113 414	111 960
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	227 031		227 031	259 299
ACTIF CIRCULANT	8 210 720	243 341	7 967 379	7 053 013
STOCKS ET EN-COURS	4 859 345		4 859 345	4 502 636
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	24 431		24 431	25 371
MARCHANDISES	4 834 913		4 834 913	4 477 265
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	2 105 818	243 341	1 862 476	1 568 841
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	315 751	87 720	228 031	215 284
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 790 066	155 621	1 634 445	1 353 557
CREANCES DIVERSES (3)	432 885		432 885	316 950
DISPONIBILITES	649 921		649 921	438 941
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	162 749		162 749	225 643
TOTAL GENERAL	25 420 665	10 140 040	15 280 625	14 699 982
(1) Dont droit au bail			7 672	6 517
(2) Dont à moins d'un an			115 875	127 726
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 30/09/18 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/17 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	(1 045 880)	(2 138 760)
CAPITAL	37 000	37 000
REPORT A NOUVEAU	(2 175 760)	(3 096 074)
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 092 880	920 314
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>(1 045 880)</i>	<i>(2 138 760)</i>
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	28 280	44 280
PROVISIONS POUR RISQUES	28 280	44 280
DETTES (1)	16 298 225	16 794 462
DETTES FINANCIERES (2)	11 270 643	12 088 013
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	8 734 826	9 177 197
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	2 535 816	2 910 816
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	195 731	156 885
DETTES D'EXPLOITATION	4 724 579	4 418 741
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	3 572 552	3 414 583
DETTE FISCALES ET SOCIALES	1 152 007	1 004 153
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	20	5
DETTES DIVERSES	105 151	128 747
DETTE SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	95 616	117 589
AUTRES DETTES DIVERSES	9 534	11 158
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	2 119	2 074
TOTAL GENERAL	15 280 625	14 699 982
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	7 326 725 8 971 500	8 167 731 8 626 732
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	2 807 937	2 677 206



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/09/18 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/17 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	44 566 040	42 462 795
VENTES DE MARCHANDISES	43 723 041	41 589 566
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	525 561	490 660
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>44 248 603</i>	<i>42 080 227</i>
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	5 850	7 298
REPRISES SUR PROVISIONS	19 389	64 803
TRANSFERTS DE CHARGES	103 049	104 481
AUTRES PRODUITS	189 148	205 983
CHARGES D'EXPLOITATION	43 350 314	41 190 880
ACHATS DE MARCHANDISES	35 273 728	33 135 153
VARIATION DES STOCKS	(357 648)	(101 606)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	65 012	73 220
VARIATION DES STOCKS	939	(1 268)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	2 974 725	2 764 374
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	555 127	546 240
SALAIRES ET TRAITEMENTS	3 165 488	3 005 210
CHARGES SOCIALES	864 227	834 327
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	769 612	768 466
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	5 134	84 521
AUTRES CHARGES	33 966	82 242
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 215 725	1 271 914
PRODUITS FINANCIERS	7 818	4 762
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	3 436	3 414
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	4 381	1 347
CHARGES FINANCIERES	113 418	224 818
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	113 418	224 818
RESULTAT FINANCIER	(105 599)	(220 055)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 110 126	1 051 858



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/09/18 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/17 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	73 331	66 620
SUR OPERATIONS DE GESTION	57 331	
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		66 620
REPRISES SUR PROVISIONS	16 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		79 668
SUR OPERATIONS DE GESTION		90
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		51 298
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		28 280
RESULTAT EXCEPTIONNEL	73 331	(13 048)
PARTICIPATION DES SALAIRES	134 661	123 077
IMPOTS SUR LES BENEFICES	(44 084)	(4 581)
<i>Total des produits</i>	<i>44 647 190</i>	<i>42 534 177</i>
<i>Total des charges</i>	<i>43 554 309</i>	<i>41 613 863</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	1 092 880	920 314
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	167 438	200 915
Produits financiers concernant les entreprises liées		
Charges financières concernant les entreprises liées		

A N N E X E

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société au cours de l'exercice a réalisé des investissements à hauteur de 222 k€ pour l'ouverture du concept parapharmacie en date du 10 avril 2018. Ces travaux ont été financés par emprunt bancaire.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 36 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 25 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	25 ans	- Matériel de transport :	4 à 5 ans
- Agencements des constructions :	6 à 15 ans	- Matériel de bureau :	3 ans
- Agencements divers :	5 à 12 ans	- Mobilier de bureau :	5 à 10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 10 000 actions de 3,70 euros.

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	141 944	19 722		161 665
Immobilisations corporelles (1)	16 119 254	443 248	2 208	16 560 295
Immobilisations financières - titres	143 805	3 734		147 539
Immobilisations financières - créances	371 260	10 369	41 183	340 446
	16 776 263	477 073	43 391	17 209 945

(1) Ouverture du concept « Parapharmacie »

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	124 332	12 023		136 355
Immobilisations corporelles	9 004 963	757 589	2 208	9 760 344
	9 129 294	769 612 (*)	2 208	9 896 699
(*) Dont dotation :				
. linéaire		717 785		
. dégressive		51 827		
. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	44 280		16 000	28 280
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	257 597	5 135	19 390	243 342
	301 877	33 415 (*)	63 670 (*)	271 622
(*) Dont :				
. exploitation		5 135	19 390	
. financier				
. exceptionnel			16 000	

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :
- montants repris parce que devenus sans objet : 16 000

La dotation aux provisions pour risques et charges correspond à un litige prud'hommal pour un montant de 28 k€.

Passif éventuel : la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, a été assignée par le ministre de l'économie, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelles auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La part reversée à la société s'élève à 78 k€.

Dans l'attente du dénouement définitif de cette procédure, les présents comptes n'intègrent aucune conséquence financière éventuelle.

Biens pris en crédit-bail

	IMMOBILIER	MOBILIER
Valeur des biens		
Valeur d'origine	-	782 922
Dotation aux amortissements théoriques	-	162 021
Cumul des amortissements théoriques	-	452 608
Valeur nettes	-	330 315
Redevances	-	
Afférentes à l'exercice	-	167 439
Cumulées	-	616 333
Restant à payer: . à mois d'un an	-	108 313
. de un à cinq ans	-	208 129
. à plus de cinq ans	-	
. total	-	316 442
Prix d'achat résiduel en fin de contrat	-	2 122

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	340 446	7 672	332 774
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	2 105 818	1 989 943	115 875
Créances diverses	432 885	432 885	
Charges constatées d'avance	162 750	162 750	
	3 041 899	2 593 251	448 649

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	2 814 182	2 814 182		
Emprunts bancaires (1)	5 920 645	848 486	3 254 500	1 817 659
Emprunts & dettes financières divers (2)	2 535 817	281 250	2 203 828	50 739
Avances, acompte reçus sur commandes	195 731	195 731		
Dettes d'exploitation	4 724 579	4 724 579		
Dettes diverses	105 152	105 152		
Produits constatés d'avance	2 120	2 120		
	16 298 226	8 971 500	5 458 328	1 868 398

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 6 244

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice 316 116

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 887 968

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 2 203 828

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, et charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Hypermarché	30 615 400
- Drive	2 404 106
- Station service	11 229 097
	44 248 603

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	8
- Agents de maîtrise	20
- Employés	101
	129

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2016, qui s'élève à 154 176 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de recrutement.

Pour les salaires versés en 2017, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 7 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC, ainsi qu'un produit à recevoir sur les salaires versés depuis le 1^{er} janvier 2018 au taux de 6 %.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 173 599 €.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Remboursement TICFE		57 331
Reprise provision litige prud'homal		16 000
		73 331

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	-
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	88 810
- Le supplément d'intéressement des salariés	45 851
	134 661

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Néant

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	(*) – 44 084
- Impôt concernant le résultat exceptionnel	-
	- 44 084

(*) Réduction d'impôt mécénat pour 43 505 €, crédit d'impôt apprentissage pour 528 €, crédit d'impôt compétitivité emploi G.I.E. L COMMERCE pour 51€

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	8 808
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	9 869

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (mandat d'hypothèque à première demande sur la construction, nantissement du fonds de commerce) pour un montant de 5 496 014 €.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	-	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	500 000	500 000
Emprunts obtenus non encaissés	5 323	5 323
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective de commerce, de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 1.5 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 34.42 %) ;
- critère de turn-over du personnel : Faible ;
- table de mortalité : INSEE 2017.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 202 990 €

Entreprises liées

Néant

Filiales et participations détenues

Néant

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

CHEMILLE DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 37 000 euros
Siège social : Zone d'Activités des 3 Routes
CHEMILLE - 49120 CHEMILLE-EN-ANJOU
479 548 158 RCS ANGERS

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 28 MARS 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2018 s'élevant à 1 092 880,26 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 1 092 880,26 euros

En totalité à l'absorption des pertes antérieures 1 092 880,26 euros

Par imputation sur le compte « Report à nouveau » débiteur

Qui est ainsi ramené au solde négatif de -1 082 880,45 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Mixte du 29 mars 2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
Le Président

M. NIVOT Anthony



CHEMILLE DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée au capital de 37.000 €
Parc d'Activité des Trois Routes
49120 CHEMILLE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE 2017/2018
(1er octobre 2017 - 30 septembre 2018)

Cabinet GUILLET BOUJU ASSOCIES
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Rennes
7, Rue Roland Garros
44700 ORVAULT

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée lors de l'Assemblée générale du 30 mars 2017, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CHEMILLE DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne le respect des procédures de valorisation de stock exposées page 6 de l'annexe en note « stocks ».

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président et ont été présentés au Conseil de Parrainage en date du 24 janvier 2019.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

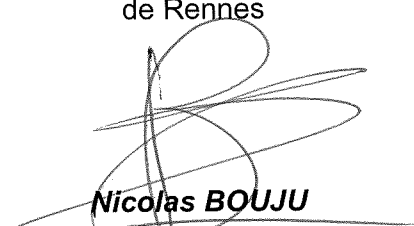
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Orvault, le 13 mars 2019

Cabinet GUILLET BOUJU ASSOCIES

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale
de Rennes



Nicolas BOUJU

Commissaire aux Comptes Associé


BILAN

*Cabinet
Guillet Bouju Associés*

ACTIF	Clôture au 30/09/18 Durée 12 mois			Clôture au 30/09/17 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	17 209 945	9 896 698	7 313 246	7 646 968
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	161 665	136 354	25 310	17 612
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	161 665	136 354	25 310	17 612
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 560 294	9 760 344	6 799 950	7 114 291
TERRAINS	1 971 807	545 986	1 425 820	1 450 048
CONSTRUCTIONS	9 901 462	5 361 571	4 539 891	4 844 051
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	3 773 183	3 126 266	646 917	652 657
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	877 017	726 519	150 498	132 933
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	36 823		36 823	34 600
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	487 985		487 985	515 064
TITRES IMMOBILISES DIVERS	147 539		147 539	143 804
PRETS	113 414		113 414	111 960
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	227 031		227 031	259 299
ACTIF CIRCULANT	8 210 720	243 341	7 967 379	7 053 013
STOCKS ET EN-COURS	4 859 345		4 859 345	4 502 636
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	24 431		24 431	25 371
MARCHANDISES	4 834 913		4 834 913	4 477 265
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	2 105 818	243 341	1 862 476	1 568 841
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	315 751	87 720	228 031	215 284
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 790 066	155 621	1 634 445	1 353 557
CREANCES DIVERSES (3)	432 885		432 885	316 950
DISPONIBILITES	649 921		649 921	438 941
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	162 749		162 749	225 643
TOTAL GENERAL	25 420 665	10 140 040	15 280 625	14 699 982
(1) Dont droit au bail			7 672	6 517
(2) Dont à moins d'un an			115 875	127 726
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

*Cabinet
Guillet Bouju Associés*

PASSIF	Clôture au 30/09/18 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/17 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	(1 045 880)	(2 138 760)
CAPITAL	37 000	37 000
REPORT A NOUVEAU	(2 175 760)	(3 096 074)
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 092 880	920 314
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	(1 045 880)	(2 138 760)
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	28 280	44 280
PROVISIONS POUR RISQUES	28 280	44 280
DETTES (1)	16 298 225	16 794 462
DETTES FINANCIERES (2)	11 270 643	12 088 013
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	8 734 826	9 177 197
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	2 535 816	2 910 816
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	195 731	156 885
DETTES D'EXPLOITATION	4 724 579	4 418 741
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	3 572 552	3 414 583
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 152 007	1 004 153
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	20	5
DETTES DIVERSES	105 151	128 747
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	95 616	117 589
AUTRES DETTES DIVERSES	9 534	11 158
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	2 119	2 074
TOTAL GENERAL	15 280 625	14 699 982
(1) Dont à plus d'un an	7 326 725	8 167 731
Dont à moins d'un an	8 971 500	8 626 732
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	2 807 937	2 677 206


COMPTE DE RESULTAT
*Cabinet
Guillet Bouju Associés*

	Clôture au 30/09/18 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/17 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	44 566 040	42 462 795
VENTES DE MARCHANDISES	43 723 041	41 589 566
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	525 561	490 660
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	44 248 603	42 080 227
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	5 850	7 298
REPRISES SUR PROVISIONS	19 389	64 803
TRANSFERTS DE CHARGES	103 049	104 481
AUTRES PRODUITS	189 148	205 983
CHARGES D'EXPLOITATION	43 350 314	41 190 880
ACHATS DE MARCHANDISES	35 273 728	33 135 153
VARIATION DES STOCKS	(357 648)	(101 606)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	65 012	73 220
VARIATION DES STOCKS	939	(1 268)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	2 974 725	2 764 374
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	555 127	546 240
SALAIRES ET TRAITEMENTS	3 165 488	3 005 210
CHARGES SOCIALES	864 227	834 327
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	769 612	768 466
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	5 134	84 521
AUTRES CHARGES	33 966	82 242
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 215 725	1 271 914
PRODUITS FINANCIERS	7 818	4 762
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	3 436	3 414
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	4 381	1 347
CHARGES FINANCIERES	113 418	224 818
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	113 418	224 818
RESULTAT FINANCIER	(105 599)	(220 055)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 110 126	1 051 858


COMPTE DE RESULTAT

*Cabinet
Guillet Bouju Associés*

	Clôture au 30/09/18 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/17 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	73 331	66 620
SUR OPERATIONS DE GESTION	57 331	
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		66 620
REPRISES SUR PROVISIONS	16 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		79 668
SUR OPERATIONS DE GESTION		90
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		51 298
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		28 280
RESULTAT EXCEPTIONNEL	73 331	(13 048)
PARTICIPATION DES SALAIRES	134 661	123 077
IMPOTS SUR LES BENEFICES	(44 084)	(4 581)
<i>Total des produits</i>	<i>44 647 190</i>	<i>42 534 177</i>
<i>Total des charges</i>	<i>43 554 309</i>	<i>41 613 863</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	1 092 880	920 314
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	167 438	200 915
Produits financiers concernant les entreprises liées		
Charges financières concernant les entreprises liées		

ANNEXE*Cabinet
Guillet Bouju Associés***FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

La société au cours de l'exercice a réalisé des investissements à hauteur de 222 k€ pour l'ouverture du concept parapharmacie en date du 10 avril 2018. Ces travaux ont été financés par emprunt bancaire.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 36 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 25 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	25 ans	- Matériel de transport :	4 à 5 ans
- Agencements des constructions :	6 à 15 ans	- Matériel de bureau :	3 ans
- Agencements divers :	5 à 12 ans	- Mobilier de bureau :	5 à 10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

*Cabinet
Guillet Bouju Associés*

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 10 000 actions de 3,70 euros.

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	141 944	19 722		161 665
Immobilisations corporelles (1)	16 119 254	443 248	2 208	16 560 295
Immobilisations financières - titres	143 805	3 734		147 539
Immobilisations financières - créances	371 260	10 369	41 183	340 446
	16 776 263	477 073	43 391	17 209 945

(1) Ouverture du concept « Parapharmacie »

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	124 332	12 023		136 355
Immobilisations corporelles	9 004 963	757 589	2 208	9 760 344
	9 129 294	769 612 (*)	2 208	9 896 699

(*) Dont dotation : . linéaire 717 785
. dégressive 51 827
. exceptionnelle

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	44 280		16 000	28 280
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	257 597	5 135	19 390	243 342
	301 877	33 415 (*)	63 670 (*)	271 622
(*) Dont :				
. exploitation		5 135	19 390	
. financier				
. exceptionnel			16 000	

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :
- montants repris parce que devenus sans objet : 16 000

La dotation aux provisions pour risques et charges correspond à un litige prud'hommal pour un montant de 28 k€.

Passif éventuel : la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, a été assignée par le ministre de l'économie, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelles auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La part reversée à la société s'élève à 78 k€.

Dans l'attente du dénouement définitif de cette procédure, les présents comptes n'intègrent aucune conséquence financière éventuelle.

Biens pris en crédit-bail

	IMMOBILIER	MOBILIER
Valeur des biens		
Valeur d'origine	-	782 922
Dotation aux amortissements théoriques	-	162 021
Cumul des amortissements théoriques	-	452 608
Valeur nettes	-	330 315
Redevances	-	
Afférentes à l'exercice	-	167 439
Cumulées	-	616 333
Restant à payer:		
. à mois d'un an	-	108 313
. de un à cinq ans	-	208 129
. à plus de cinq ans	-	
. total	-	316 442
Prix d'achat résiduel en fin de contrat	-	2 122

Créances : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	340 446	7 672	332 774
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	2 105 818	1 989 943	115 875
Créances diverses	432 885	432 885	
Charges constatées d'avance	162 750	162 750	
	3 041 899	2 593 251	448 649

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	2 814 182	2 814 182		
Emprunts bancaires (1)	5 920 645	848 486	3 254 500	1 817 659
Emprunts & dettes financières divers (2)	2 535 817	281 250	2 203 828	50 739
Avances, acompte reçus sur commandes	195 731	195 731		
Dettes d'exploitation	4 724 579	4 724 579		
Dettes diverses	105 152	105 152		
Produits constatés d'avance	2 120	2 120		
	16 298 226	8 971 500	5 458 328	1 868 398

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 6 244

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice 316 116

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 887 968

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 2 203 828

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, et charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Chiffre d'affaires**

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Hypermarché	30 615 400
- Drive	2 404 106
- Station service	11 229 097
	44 248 603

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	8
- Agents de maîtrise	20
- Employés	101
	129

*Cabinet
Guillet Bouju Associés*

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2016, qui s'élève à 154 176 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de recrutement.

Pour les salaires versés en 2017, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 7 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC, ainsi qu'un produit à recevoir sur les salaires versés depuis le 1^{er} janvier 2018 au taux de 6 %.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 173 599 €.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Remboursement TICFE		57 331
Reprise provision litige prud'hommal		16 000
		73 331

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	-
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	88 810
- Le supplément d'intéressement des salariés	45 851
	134 661

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Néant

*Cabinet
Guillet Bouju Associés***Ventilation de l'impôt sur les bénéfices**

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	(*) – 44 084
- Impôt concernant le résultat exceptionnel	-
	- 44 084

(*) Réduction d'impôt mécénat pour 43 505 €, crédit d'impôt apprentissage pour 528 €, crédit d'impôt compétitivité emploi G.I.E. L COMMERCE pour 51€

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	8 808
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	9 869

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (mandat d'hypothèque à première demande sur la construction, nantissement du fonds de commerce) pour un montant de 5 496 014 €.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	-	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	500 000	500 000
Emprunts obtenus non encaissés	5 323	5 323
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective de commerce, de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

*Cabinet
Guillet Bouju Associés*

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 1.5 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 34.42 %) ;
- critère de turn-over du personnel : Faible ;
- table de mortalité : INSEE 2017.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 202 990 €

Entreprises liées**Néant****Filiales et participations détenues****Néant****Honoraires de commissariat aux comptes**

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.